Grande-Bretagne : une mère de famille demande à l'école de son enfant d'arrêter de raconter "La belle au bois dormant" au motif que le baiser n'est pas consenti

24/11/2017 à 1h04

Une mère de famille de North Shields en Grande-Bretagne a expressément demandé à l'école primaire de son fils âgé de 6 ans de cesser de raconter l'histoire de "La Belle au bois dormant". Selon elle, le baiser entre la Belle endormie et le prince n'est pas consenti et pose donc un problème d'agression sexuelle. (…)

Sarah Hall est une mère de famille de deux enfants. L'un deux, un petit garçon est scolarisé dans une école primaire de Northumberland Park. Une école qui, comme beaucoup d'autres, narrent des histoires aux enfants. Mais Sarah Hall aimerait que "La Belle au Bois dormant" ne soit plus raconté aux écoliers. Elle estime que le conte de fées fait la promotion de comportements inappropriés qui ne devraient pas être exposés aux enfants.

C'est en lisant un livre de son fils, basé sur le conte de Charles Perrault qu'elle a immédiatement tilté sur la fin de l'histoire : "Je crois que la fin de ce conte pose la question du consentement dans l'acte sexuel", commente-t-elle auprès du Chronicle Live. Par cette question, Sarah Hall évoque le moment où, la princesse Aurore, plongée dans un profond sommeil, est tirée de ce dernier par le baiser du prince. Sauf

que ce baiser n’a pas été désirée par la princesse. “Il s’agit de se demander si c’est toujours pertinent, est-ce approprié ?”, s’interroge la mère de famille.

Elle estime par ailleurs que “dans notre société actuelle, ce n’est pas approprié. Mon fils de 6 ans absorbe tout ce qu’il voit et ce n’était pas comme s’il pouvait faire la part des choses et avoir une conversation constructive”. “Je ne pense pas que bannir la Belle au bois dormant soit bien. Je pense au contraire que cela pourrait être un point d’appui pour les enfants plus âgés qui permettrait d’avoir une discussion autour de cela et évoquer avec eux la notion de consentement et comment la princesse pourrait se sentir, par exemple”, argumente-t-elle. “Les enfants ont un sens extrêmement fort de la notion du bien et du mal et leur parler de ces histoires est un bon moyen d’évoquer cela avec eux (…) Nous pourrions explorer cette histoire et sa pertinence culturelle en évoquant les droits et les torts, de ce conte”, conclut-elle.

www.lci.fr